

La drôle de vie du Dauphin Humbert II

La Tour-du-Pin est un endroit stratégique : le château sur la colline verrouille le passage dans les deux vallées. À la fin du XIV^e siècle, ce château comporte 12 tours et fait face à la Savoie, en perpétuel conflit avec le Dauphiné. La Tour-du-Pin est considérée comme une ville frontalière. Ainsi, il existe une garnison, entretenue par le "cens", un impôt payé par 47 Turripinois. À noter, la présence de trois prêtres parmi les soldats.

La bonne organisation militaire est l'un des faits marquants de la fin du principat d'Humbert II. C'est d'autant plus étonnant qu'on ne peut pas dire que ce soit un grand guerrier... Il faut savoir que la ville n'abrite pas le siège administratif des Dauphins, mais uniquement celui de la châtellenie.

Humbert II mène grand train et vit dans l'opulence. Fatalement, il arrive un moment où ses besoins d'argent sont de plus en plus pressants.

Excommunié avant de rentrer dans les ordres

Il est couvert de dettes, devant même de l'argent au pape d'Avignon ! La province n'est pas riche et les Dauphinois sont récalcitrants à payer l'impôt. Finalement, le pape l'excommunie pour dettes, mais lève sa sentence en échange du Vissan (nord du département du Vaucluse).

Guidés par le roi de France, ses proches poussent Humbert II à entrer dans les ordres. Il se fait dominicain. Le 13 mars 1349, il vend le Dauphiné à Charles, fils aîné de Jean-le-Bon et marque ainsi la

fin de la III^e dynastie de La Tour-du-Pin. Le titre de Dauphin sera utilisé par la suite par la couronne de France. Humbert est le fondateur du conseil delphinal en 1337, de la première école à Grenoble en 1339 et de la Chambre des comptes en 1340. Il décède le 22 mai 1355.

Dans son testament politique, Humbert II garantit aux Dauphinois le maintien de leurs privilèges : il les exempte de toute taille et impôts extraordinaires, il abolit les droits de péage et de gabelle, avec interdiction d'en créer d'autres. Les habitants du Dauphiné défendront ces privilèges avec acharnement et chaque Dauphin devra jurer, à son avènement, de les maintenir inviolables.

Jean-Jacques BUIGNÉ



Humbert II de La Tour-du-Pin est né en 1302. À la mort de son frère au combat, il prend le titre de Dauphin de Viennois et comte d'Albon. Il "transporte" le Dauphiné au roi de France, pour payer ses dettes.